

Fiche cadre n° 28
Informier et former aux fonctions d'encadrement

L'action dans le projet académique...

Levier n°3 Un accompagnement de tous les personnels face aux évolutions de leurs métiers.
Action n°9 Favoriser l'accès aux fonctions d'encadrement et de pilotage.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote(s) de l'action

Danielle Rembault, IA-IPR Établissements et vie scolaire.

Objectifs de l'action

- 1/ Renforcer la formation statutaire sur l'axe du pilotage et de l'accompagnement du changement.
- 2/ Recentrer les contenus de la formation continue sur la place et le rôle des personnels d'encadrement dans le domaine de l'accompagnement des réformes, et notamment sur les objectifs ciblés dans le cadre de la refondation de l'École.
- 3/ Développer les aspects GRH et la démarche participative dans le domaine du pilotage et de la conduite du changement.

Public visé

- Les personnels d'encadrement sortants de concours, recrutés par voie de détachement ou par liste d'aptitude (formation statutaire),
- les personnels d'encadrement (formation continue).

Modalités de l'action

- 1/ Journées (catégorielles et inter catégorielles) de formation statutaire avec une place significative donnée au pilotage de la politique éducative et pédagogique, sous l'angle de la conduite du changement.
- 2/ Exploitation renforcée des situations professionnelles lors de ces journées de formation statutaire.
- 3/ Accompagnement renforcé des stagiaires sur leur terrain d'exercice avec formation des tuteurs et des différents acteurs impliqués dans leur formation et leur suivi.
- 4/ Recentrage des journées de formation continue sur le pilotage pédagogique, éducatif et la gestion des EPLE, en insistant sur les démarches facilitant l'adhésion, la participation et les changements de pratiques des acteurs de terrain.

Calendrier

- > Un plan de formation statutaire annuel et réajusté l'année suivante après évaluation des actions entreprises et concertation avec tous les acteurs impliqués dans la formation (formateurs, mais aussi stagiaires), mais aussi en tenant compte des nouvelles orientations.
- > Journées de formation continue annuelles construites sur la base des demandes du terrain, mais aussi sur la base de besoins identifiés.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Degré de participation des stagiaires.
- > Nombre d'inscriptions aux stages de formation continue.
- > Meilleure information des enseignants sur les changements attendus, plus forte adhésion.

Indicateurs de résultat

- > Prise en compte effective des orientations actuelles et effets sur les pratiques enseignantes.
- > Réduction des écarts et plus globalement amélioration des résultats des élèves.
- > Développement du travail en équipe au sein des EPLE sur les axes d'amélioration attendus.
- > Amélioration du climat de travail, et diminution des signalements de tension ou des positionnements de refus de mise en place des orientations actuelles.